

Nos morts

Autor(en): **Badoux, H.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **79 (1928)**

Heft 12

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

boliques, le modèle moderne des bornes fédérales portant le C. H. dans toute sa sécheresse, genre plaque automobile ! Les muses, réfugiées au fond des bois, doivent fuir encore plus loin ! *Py.*

(Voir la photographie de deux de ces bornes, au dos de la 2^e planche.)

NOS MORTS.

† Frédéric Arnold, inspecteur forestier, à Winterthour.

Avec M. l'inspecteur forestier Arnold vient de disparaître un des sylviculteurs les plus remarquables de la Suisse, un de ceux qui ont le mieux honoré notre profession. S'il est permis de penser que les forêts puissent porter le deuil de ceux qui, avec abnégation, leur ont consacré une vie entière, les opulentes futaies de Winterthour sont en deuil depuis le départ de celui qui sut, par son talent et son patient labeur, les rendre célèbres dans le monde entier. Et le corps forestier suisse est en deuil, tout au regret d'avoir perdu un représentant qui fut un forestier accompli en même temps qu'un homme modeste et bon.

Fils d'un coutelier bien connu, Frédéric Arnold est né à Soleure, en 1856. Il y fait ses premières classes. En 1877, il entre à l'Ecole forestière de Zurich d'où il sort en mars 1880, le diplôme de forestier en poche.

Le jeune forestier fait un stage à Frauenfeld, auprès de l'inspecteur *Schwyter* et du géomètre *Gieger*. Ainsi que c'était l'usage à l'époque, il fait alterner les travaux du forestier avec ceux du géomètre. Le 1 octobre 1882, il devient adjoint de l'inspecteur forestier communal *Wietlisbach* à Soleure, sa ville natale. En 1888, à la mort de son chef, il lui succède dans les fonctions d'administrateur des forêts de la Bourgeoisie de Soleure. Dans ce poste déjà, Arnold attire l'attention du monde forestier.

En effet, il rompt avec le système des coupes rases et se rallie aux idées du vieux maître Gayer, lequel préconise le « retour à la nature ». Aujourd'hui, cela peut paraître simple et naturel. En réalité, il fallait alors, pour oser rompre avec les vieilles habitudes, un réel courage et une compréhension remarquable des choses de la forêt.

N'est-il pas intéressant de constater que ce courage là, trois anciens condisciples de l'Ecole forestière l'ont déployé en même temps : *A. Müller*, à Bienne, *H. Biolley*, à Couvet, et *F. Arnold*, à Soleure. Ils l'ont fait indépendamment les uns des autres, dans des conditions différentes et parce que tous trois étaient des sylviculteurs dignes de ce nom.

En 1899, Arnold est appelé à gérer les forêts de la ville de Winterthour. Il quitte sa ville natale et vient déployer, dans ce vaste nouveau champ d'activité, les qualités qui l'avaient déjà mis en vedette à

Soleure. Il y restera jusqu'à sa mort et il réussira brillamment à conquérir l'estime des autorités de sa seconde patrie et l'amitié de ses habitants.

On peut se demander en quoi Arnold a innové, en particulier à Winterthour, et par quoi il s'est distingué avant tout. C'est surtout en ceci qu'il a réussi à opérer, dans les forêts basses, le rajeunissement naturel de l'épicéa, alors que précédemment il était admis, à l'égal d'un dogme, que ce rajeunissement était possible en montagne seulement. Il a su, pour arriver là, pratiquer les éclaircies voulues et, dans l'assiette des coupes, doser comme il convenait le degré d'éclairage. Le travail de redressement qu'il a su opérer, dans ces forêts autrefois traitées par la coupe rase, est admirable. Et, aujourd'hui, dans ces boisés autrefois trop denses, envahis par la ronce et vierges de tout recru naturel, c'est merveille de voir partout éclore un luxuriant recru naturel où voisinent le sapin, l'épicéa et aussi le pin. Aussi notre Ecole forestière ne manque-t-elle pas d'aller souvent admirer sur place ces exemples si suggestifs. Elle en est très reconnaissante au distingué praticien qui lui a rendu de signalés services.

On ne saurait être un sylviculteur si amoureux de son art, comme l'était Arnold, sans cultiver, dans un coin de son cœur, un brin de poésie. Pour lui, c'étaient les groupes de beaux arbres, aux dimensions majestueuses, qu'il savait ménager dans ses martelages et réserver pour la joie des yeux. Les forêts qu'il a gérées sont très riches à cet égard et comptent de nombreuses oasis de pure beauté. La population de Winterthour était reconnaissante à son inspecteur de savoir si bien tenir compte de ses aspirations vers le beau. Ce qu'il avait commencé déjà à Soleure, il l'avait continué à Winterthour avec le plus grand succès. Aussi, ses forêts, en particulier celle, magnifique, de l'*Eschenberg*, qui domine Winterthour à l'est, sont-elles devenues de vrais parcs où de nombreux promeneurs peuvent admirer les tableaux forestiers les plus beaux qui soient.

Mais qu'on n'aille pas croire que ce parfait sylviculteur ait négligé le côté économique de sa profession. Bien au contraire, il fut un constructeur de chemins émérite et un parfait commerçant. Rien d'étonnant à ce que, sous une pareille direction, de telles forêts deviennent productives. En effet, les forêts de Winterthour comptent parmi les plus belles et les plus riches que l'on connaisse, mais aussi parmi les plus productives.

Les dernières années d'Arnold ont été un peu attristées par une affection des intestins qui l'obligeait à beaucoup de ménagements. Aussi ne le voyait-on plus dans nos réunions forestières, cela au plus grand regret de ses nombreux amis. Cela ne l'a pas empêché de continuer à témoigner le plus vif intérêt à toutes les questions forestières débattues au sein de la Société forestière suisse, ou à ses jeunes collègues; la Station de recherches forestières lui doit un tribut particulier



Phot. H. Burger, Zurich

LA CHAÎNE DES VERRAUX (CANTON DE VAUD)

dans le bassin supérieur de réception de la Baie de Montreux

La Baie de Montreux a causé, le 2 août 1927, de grands dégâts le long de son cours, à la suite d'une trombe survenue dans son bassin supérieur de réception. — Vue de la partie supérieure de celui-ci. *La chaîne des Verraux*: à gauche, *la Cape au Moine* (1944 m); au centre, *le Corbex* (1902 m alt.). Pentes très raides, dont l'herbe est fauchée chaque année (on voit quelques meules de foin). — A gauche, en haut: pâturage boisé de Soladier.

Un projet a été établi en vue du boisement de tout ce territoire appartenant à des particuliers. La Confédération subventionnerait cet achat par la commune de Châtellard, dans le but de préserver Montreux contre de nouveaux débordements de ce dangereux torrent.



Phot. A. Pillichody

VIEILLES BORNES, AUJOURD'HUI ENCORE EN PLACE, POUR LA DÉLIMITATION DE LA FORÊT
DOMANIALE DU RISOU, DANS LE CANTON DE VAUD

(Voir plus loin: Article de M. A. Pillichody „Vieilles bornes du Risoud“)

de reconnaissance pour l'empressement qu'il a toujours montré à faciliter ses travaux et études dans les belles forêts de Winterthour.

L'inspecteur forestier Arnold s'en est allé, emportant la haute estime des autorités de Winterthour, l'admiration du monde forestier et l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

A toute sa famille, en particulier à sa veuve et à ses enfants, nous adressons l'expression de notre sympathie bien respectueuse.

H. Badoux.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Rapport du Comité permanent sur l'exercice 1927/28.

Présenté par son président, M. *Graf*, inspecteur forestier cantonal, à St-Gall, à l'assemblée générale du 9 septembre 1928, à Bellinzone.

(Suite et fin.)

Nous achèverons cette funèbre énumération en rappelant le souvenir d'un camarade du plus haut mérite et qui jouissait de la plus grande réputation, de M. *Frédéric Arnold*, inspecteur forestier à Winterthour, auquel nous avons rendu l'honneur le 4 de ce mois. Le Forstmeister Arnold, qui nous est enlevé à l'âge de 72 ans, avait beaucoup de traits communs avec l'inspecteur forestier A. Müller de Bienne. Lui aussi était connu bien au-delà de nos frontières comme un sylviculteur accompli; il était un administrateur impeccable et il fut l'éducateur forestier et l'ami de nombreux jeunes camarades. Ce sylviculteur incomparable était l'incarnation du devoir accompli et scrupuleusement consciencieux. Il a, pendant 30 ans, administré les forêts de la ville de Winterthour avec la plus haute distinction. On conçoit combien grands sont les regrets des autorités de cette ville — sa seconde patrie — et de sa population entière. Les forestiers suisses perdent en lui un de leurs représentants les plus remarquables.

Je vous prie d'honorer la mémoire de nos disparus en vous levant de vos sièges.

Notre comité a eu, pendant l'année écoulée, 4 séances d'un jour et 2 séances de deux jours. Qu'il me soit permis de vous faire part de ce qui suit sur les affaires courantes liquidées pendant ces séances:

Nous avons d'abord le plaisir de constater que les comptes de notre société bouclent mieux que nous ne l'avions supposé. Au lieu du déficit de 900 fr. prévu au budget, ils soldent par un boni de 1680,71 fr. (24.771,53 fr. de recettes et 23.090,82 fr. de dépenses). Le capital social de notre société s'est élevé à 9826,82 fr. Ainsi notre caisse aurait retrouvé son état d'équilibre, tout comme la caisse fédérale ou celle de la plupart de nos cantons. Toutefois, nous ne voulons pas manquer d'attirer votre attention sur deux raisons qui ont contribué surtout à provoquer ce résultat heureux, cela dans le